

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 10

Artikel: La Suisse et les plans du Pacte de Varsovie : perceptions et réalités. 2e partie
Autor: Stoeckli, Fritz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345924>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse et les plans du Pacte de Varsovie : perceptions et réalités (2)

Après la disparition de la menace militaire soviétique, l'attention du public s'est détournée de la guerre froide et, paradoxalement, les événements de 1939-1945 ont pris une place plus importante dans les colonnes de nos journaux. Seul un nombre restreint d'historiens et de spécialistes militaires ont activement poursuivi l'étude des quarante-cinq années d'après-guerre et des menaces réellement encourues par le monde occidental et par notre pays, mais aucun bilan, même provisoire, n'a encore été établi...

■ Br Fritz Stœckli¹

Préparatifs suisses pour les situations de crise

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, il était évident qu'un nouveau conflit européen toucherait l'ensemble du pays. Pour cette raison, il fut décidé de combiner les préparatifs civils et militaires, de manière à assurer une défense générale efficace et crédible. Cette collaboration, impliquant également les organes de conduite politiques, devait être testée à intervalles réguliers et des enseignements devaient être tirés, de manière à améliorer les préparatifs pour un cas réel.

Durant les années 1980, cette tâche incombe au chef d'état-major pour l'instruction opérative (CEMIO), une fonction qui existe au DMF depuis 1950, dont la mission a été redéfinie en 1974. Selon le cahier des charges, il doit entraîner les organes de conduite et de déci-

sion, aux échelons les plus élevés, à faire face à des situations de crise et à un conflit armé. Ces buts sont atteints par des séminaires et des exercices organisés par l'état-major du CEMIO, dont un exercice de défense générale combiné à un exercice opératif mis sur pied tous les quatre ans. Aux grands exercices, aujourd'hui supprimés, participent des centaines d'hommes et de femmes, décideurs ou exécutants, appartenant aux organes civils des cantons et de la Confédération, ainsi qu'à l'armée. Dès 1981, le Conseil fédéral est lui-même associé à des exercices particuliers, où il s'agit de prendre des décisions théoriquement lourdes de conséquences pour l'avenir du pays.

De tels exercices exigent des scénarios réalistes et une préparation minutieuse, de manière à justifier la mise sur pied d'un grand nombre de participants et de décideurs. Le groupe de travail du CEMIO est composé de professionnels de l'état-major général et d'un

nombre plus ou moins important de spécialistes de la milice, détachés par les corps de troupe ou transférés passagèrement en fonction de leurs compétences particulières.

De manière à préserver une certaine liberté d'action dans le choix et dans l'élaboration des scénarios, l'état-major du CEMIO n'utilise que des sources non classifiées, une approche qui garantit également le maintien du secret concernant les informations des services de renseignement. En revanche, elle exige des connaissances approfondies du Pacte de Varsovie et de l'art opératif soviétique, ce qui constitue la base des planifications et, par conséquent, des contre-planifications. En principe, ces connaissances sont acquises par l'étude d'ouvrages et de documents non classifiés cités dans nos travaux antérieurs, mais souvent d'accès difficile. Cette recherche permet d'établir des corrélations intéressantes au niveau de la planification opérative, comme décrit ailleurs².

¹Ancien commandant de la brigade frontière 2 et membre étranger du Conflict Studies Research Centre de l'Académie militaire royale de Sandhurst (Grande Bretagne). Première partie de l'article, voir RMS, septembre 1998.

²Stœckli, F.: Revue militaire suisse 2/1992, 4/1994, pp. 16-22, pp. 26-29; Stœckli, F., International Stability in a Multipolar World. Baden-Baden, Nomos Verlag, Baden-Baden 1993, pp. 207-215; Tsygichko, V. N., Stœckli, F., Voyennaya Mysl' 4/97, pp. 23-28.

Par exemple, l'évolution des pertes journalières en hommes et les vitesses de progression à l'échelon opératif en fonction de la supériorité de l'assaillant soviétique en 1944-1945, adaptées de cas en cas, ont servi de base aux planifications de la guerre froide.

L'exercice de défense générale de 1988 et les plans du Pacte de Varsovie

Cet exercice occupe une place particulière dans le contexte des planifications du Pacte de Varsovie, car il apparaît que certaines hypothèses du CEMIO sont proches de ce qui aurait pu être la réalité. Pour cette raison, son étude nous paraît particulièrement intéressante. Il s'agit du dernier exercice de grande envergure organisé dans notre pays; il est intéressant de comparer le scénario préparé par le CEMIO et les plans reconstitués sur la base de documents saisis, un an plus tard, dans l'ex-République démocratique d'Allemagne.

L'exercice se déroule en novembre 1988 et met à contribution durant cinq jours tous les états-majors supérieurs (depuis ceux des brigades jusqu'à celui de l'armée), ainsi que ceux des organisations civiles. Les différentes phases de l'exercice correspondent formellement à la période du 16 novembre 1989 à janvier 1990, soit un an plus tard.

La première phase, débouchant sur l'offensive du Pacte de Varsovie, correspond à une

période de tensions militaires croissantes et de problèmes au niveau civil mettant à contribution les états-majors civils et militaires. Les problèmes étant traités à fond et en temps réel, les divers échelons en tirent des enseignements utiles. Le début de la deuxième phase correspond à la carte de situation au 1^{er} décembre 1989. Les spécialistes relèveront des analogies entre cette carte et la planification réelle de du Pacte de Varsovie. Les éléments principaux sont:

– Au nord du pays, les forces du Pacte ont atteint le Rhin, mais leur avance a été stoppée. Cette situation accentue le danger d'un contournement de l'OTAN et des défenses françaises par le nord de la Suisse. L'arrivée en Allemagne du Sud des 13^e et 28^e armées soviétiques semble confirmer cette hypothèse (l'attaque à travers le Rhin sera déclenchée dans la phase suivante).

– A l'Est, des éléments du 2^e corps allemand et des forces américaines sont isolés en Bavière lors de la poussée ennemie en direction du Rhin; le corridor en direction de la frontière suisse est encore ouvert.

– Au Sud, le 4^e corps italien est isolé par les forces du Front «Danube» poussant dans la Plaine du Pô.

– Aucun échange nucléaire n'a eu lieu, mais l'arme chimique a été massivement utilisée.

Des problèmes intéressants pour les responsables civils et militaires...

Dans cette phase, la Suisse est confrontée à deux ultimatums. Le premier, émis par l'OTAN, exige le libre passage de ses forces isolées en Bavière; le second, émis par le Pacte de Varsovie, exige le passage

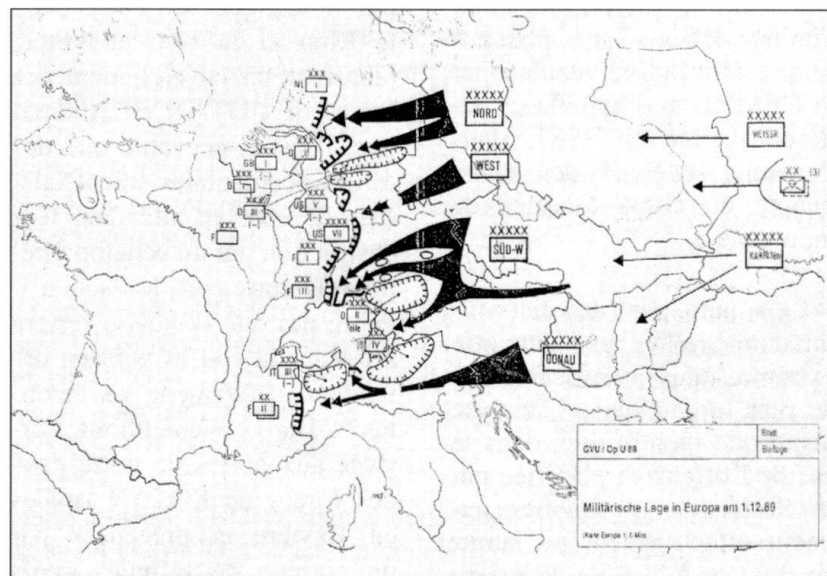


Figure 4. Exercice opératif de 1988. Situation générale au 1^{er} décembre 1989, début de la phase II.

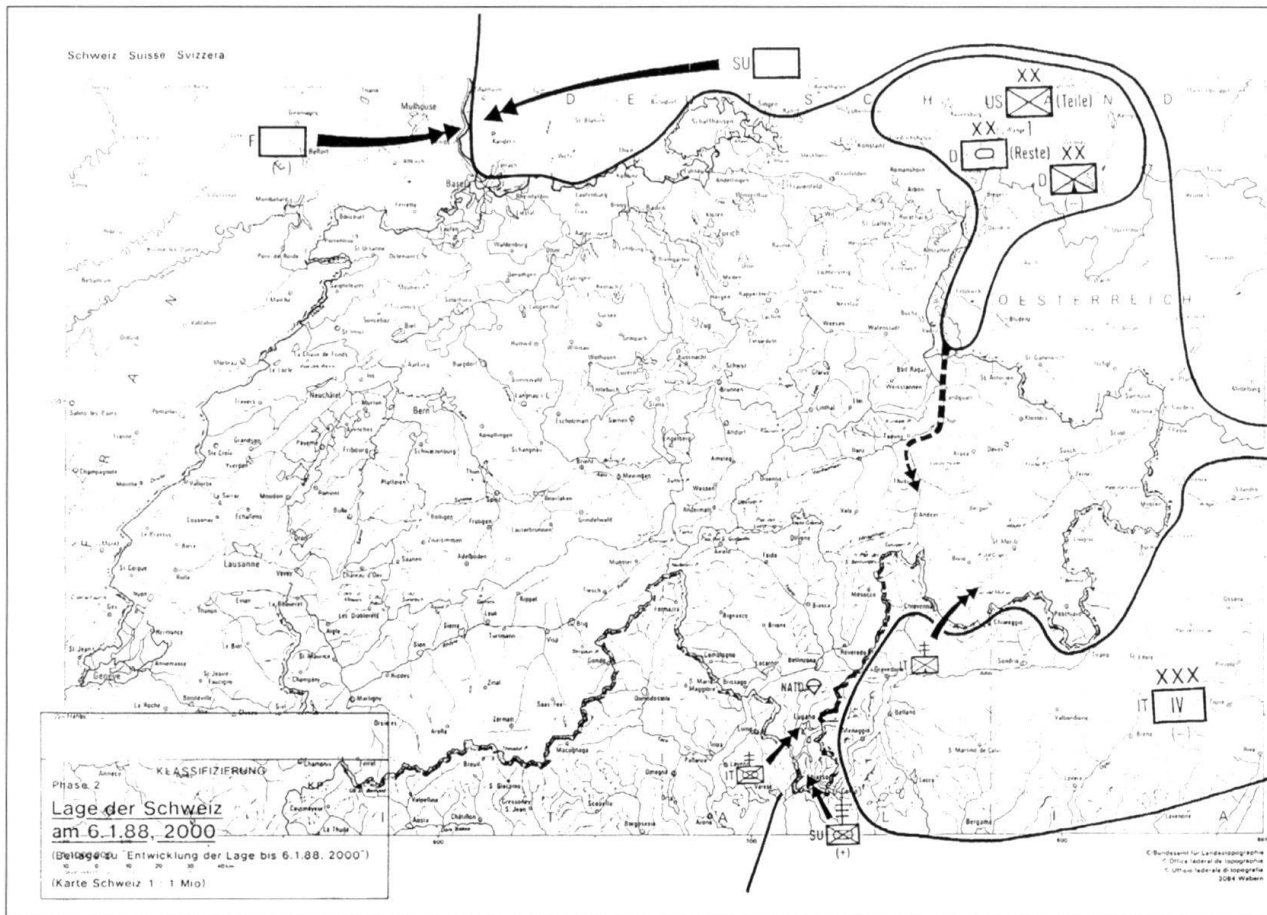


Figure 5. Situation au début de la phase II des exercices opératif de 1987 et de défense générale de 1988.

Nord-Sud. Il s'agit d'une situation très délicate sur le plan politique et militaire, voulue par le CEMIO, une hypothèse déjà considérée en 1987, dans l'exercice opératif des états-majors du corps d'armée de montagne 3.

La simultanéité des deux ultimatums reflète une situation extrême, mais intéressante sur le plan didactique. L'analyse historique montre que, dans le cas de l'offensive planifiée par le Pacte, des problèmes auraient effectivement pu surgir en Bavière à la suite du refoulement ou de l'isolement d'éléments de l'OTAN. Les objec-

tifs stratégiques du Pacte étant le Rhin et la côte atlantique plutôt qu'un encerclement des forces de l'OTAN en Allemagne, il est concevable que des forces occidentales soient laissées de côté en attendant leur destruction par un échelon ultérieur. D'autre part, le Pacte n'ignore pas que la Suisse restera à l'écart du conflit, tout en défendant activement ses frontières. Dans ces conditions, l'arrivée aux portes de notre pays des forces de l'OTAN isolées en Bavière et précédées par un cortège de réfugiés civils devient une hypothèse réaliste; elle pose un problème politique

et militaire sérieux à nos dirigeants.

Le scénario élaboré par le CEMIO identifie des dangers potentiels qui peuvent effectivement résulter des planifications du Pacte de Varsovie dans les années 80 ou de leur évolution lors des opérations. Ainsi nos plus hautes instances civiles et militaires sont confrontées à des problèmes qui aurait pu devenir une réalité, même dans d'autres scénarios.

Premièrement, la possibilité d'une confrontation avec l'OTAN ayant comme cause l'évacuation de forces occiden-

tales bloquées en Bavière. Contrairement à la situation de 1940, il ne s'agit plus de recueillir les éléments d'une armée battue, mais d'accéder à la demande de libre passage d'un des protagonistes, allié potentiel dans une phase ultérieure.

Deuxièmement, le Pacte a le choix entre le respect de la neutralité suisse et un possible gain de temps en passant entre le lac de Constance et Bâle, et non en Forêt Noire qui représente un obstacle important lors d'une poussée d'Est en Ouest, car les axes principaux sont perpendiculaire à cette direction. A l'heure actuelle, nous

cherchons encore les raisons de ce choix qui fait intervenir une appréciation de la situation politique (la Suisse comme nouvel adversaire) et militaire (qualité des troupes combinée à la force du terrain).

Troisièmement, le problème de l'engagement ou non d'armes nucléaires en Europe. Beaucoup d'experts suisses, dont le divisionnaire Däniker, considèrent sérieusement cette possibilité avec toutes ses conséquences, du moins sur le plan tactique. Les planifications du Pacte ainsi que les révélations récentes sur le seuil d'engagement nucléaire très bas décidé

à l'Ouest leur donnent raison. Ces éléments justifient également les efforts entrepris en Suisse, notamment au niveau de la protection civile.

Il est indéniable que tout pays doit suivre en permanence l'évolution de la situation politique et militaire et identifier des scénarios pour l'avenir. Dans le cas de la guerre froide, les efforts ont été valables, même si nous n'avons pas pu combler à temps toutes les lacunes dans notre système de défense³.

F. S.

³Nous tenons à remercier le divisionnaire G. Däniker, ancien CEMIO, pour ses conseils et pour l'intérêt qu'il a porté durant de nombreuses années à nos recherches dans le domaine de la planification opérative soviétique, ainsi que le commandant de corps A. Tschumy et le divisionnaire P. Ritschard qui partagent l'intérêt de l'auteur pour l'histoire et la science militaire.

Suède: le budget de l'armée amène un débat politique de fond sur la politique de sécurité

Les actuelles difficultés budgétaires en Suède ont fait resurgir un débat de fond sur la défense nationale et la politique d'alliance. Le gouvernement social-démocrate a refusé de couvrir le déficit budgété de l'armée avec les dépenses globales de la défense.

Vu les considérables réductions, les chefs militaires ne s'estiment plus en mesure d'assumer la défense du territoire, de remplir les engagements internationaux et d'aider en cas de catastrophe. La mission de l'armée, datant de 1996, est totalement dépassée.

Les divergences d'opinion entre le ministre de la Défense et les chefs de l'armée s'étendent aux engagements à l'étranger. Le ministre s'était récemment engagé à doubler les effectifs au sein de la force internationale de réaction en cas de crise, la restructuration de l'armée devant en absorber les coûts. Le commandant en chef de l'armée, Wiktorin, a estimé que l'armée est amputée. 4000 officiers et 2000 employés civils déjà ont été congédiés.

A propos des finances, la querelle est partie sur l'indépendance de la Suède envers les alliances. Le gouvernement actuel de la Suède accorde une haute valeur à la neutralité et compte sur le rôle-moteur de l'Union européenne, pour un ordre de sécurité européen. L'opposition pousse de son côté à une adhésion à l'OTAN. (OCD, *Situation et évolution*, 11.2.1998)